

Le 20 novembre 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**L'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF)  
et la Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection du milieu aquatique (FNPF)  
s'unissent pour accompagner les territoires.**

*Le 19 novembre 2024, à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, l'AMF et la FNPF ont officialisé leur engagement mutuel. Les présidents David Lisnard et Claude Roustan ont signé une convention de partenariat visant à travailler en commun. Les axes de coopération potentiels sont nombreux : développement du loisir pêche, animation territoriale, préservation de la ressource en eau ou encore surveillance et protection des milieux aquatiques.*

Ce premier partenariat de trois ans marque le début d'une coopération qui s'appuie sur la complémentarité des expertises, à l'échelle nationale mais aussi au niveau local par la possibilité de mettre en place des conventions dans les départements.

La FNPF et les structures associatives de la pêche de loisir mettront ainsi à disposition des associations départementales de maires et des élus locaux qui le souhaitent leur savoir-faire en matière de protection des milieux aquatiques, d'aménagement des cours d'eau, de sensibilisation et d'initiation à la pêche de loisir.



*Créée en 1907, l'AMF veille à la défense des libertés locales. Plus de 34 000 maires et présidents d'intercommunalité en sont aujourd'hui adhérents.*

*Depuis 2007, la Fédération Nationale de la Pêche en France organise la pêche de loisir et partage la passion et la philosophie d'une activité connectée à la nature. Par leurs actions quotidiennes dans les territoires, les 4 000 structures associatives et les 1,5 million d'adhérents répartis dans toute la France défendent la biodiversité et les milieux aquatiques. Ils sont également un moteur du développement local grâce à la promotion de la pêche de loisir.*

### **CONTACTS PRESSE :**

AMF : Clara Meyer - 06 12 43 10 60 - clara.meyer@amf.asso.fr

FNPF : Adrien Guiset - 06 79 88 55 12 - a.guiset@federationpeche.fr